

Madame le Maire et son Conseil Municipal vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les voeux du maire et de la municipalité vous seront présentés le vendredi 13 janvier à partir de 18h30 dans la salle des fêtes.

Réunion publique

Le devenir de la place du village
vendredi 3 février.

Présentation par les architectes.

20h30 à la salle des fêtes

A vos agendas, ce qu'il faut retenir...

Decembre

Samedi 17 Decembre

L'ensemble vocal de Noël donne un concert à partir de 20h en l'église de Venon.

Dimanche 25 Decembre

Messe de Noël à 10h30 dans l'église de Venon.

Samedi 31 Decembre

Permanence en mairie de 9h à 12h30 pour les demandes d'inscriptions sur les listes électorales.

Janvier

Vendredi 13 Janvier

Voeux du Maire et de la Municipalité à 18h30 à la salle des fêtes.

Vendredi 27 Janvier

Soirée pour la Palestine, 20h à la salle du Laussy de Gieres. Projection du film « Ramallah Road », entracte

pour débat avec un journaliste spécialiste du Proche Orient et des deux réalisateurs. Soirée organisée par l'association Gieres Palestine, entrée 5€ (tarif réduit 3€).

Février

Vendredi 3 Février

Réunion publique, Salle des fêtes à partir de 20h30, présentation du travail des architectes sur les différents scénarios possibles pour le devenir de la place de l'église et de la mairie.

Samedi 4 Février

Fête du bouclier à la salle des fêtes, vente à emporter et buvette à partir de 10h.

Demande d'inscription sur les listes électorales

Une permanence pour les demandes d'inscriptions sur les listes électorales aura lieu le samedi 31 décembre de 9h à 12h30. Cette démarche peut également se faire en ligne sur mon service public dans la rubrique demande d'inscription sur les listes électorales.

L'Amicale Venonaise

recherche une personne avec des connaissances pour animer un atelier "incoutage" pour apprendre à faire des chaussettes et des gants.
Contact : 04 76 89 44 52 ou 04 76 89 43 00

Retrouvez-nous sur internet
<http://www.venon.fr>

Fête du Boudin, samedi 4 Février

Comme chaque année, la fête du boudin, organisée par le Comité des Fêtes aura lieu le 1er samedi de Février à la salle des fêtes. Nous vous rappelons que le repas sur place a toujours beaucoup de succès, le nombre des places étant limité à 120 personnes, nous vous recommandons de faire votre réservation très rapidement dès réception des imprimés (distribution dans les boîtes aux lettres mi-Janvier). Vous pouvez également profiter de la vente à emporter et de la buvette à partir de 10h.

Venon, Paysage et Patrimoine

A l'occasion de la nouvelle année Venon, Paysage et Patrimoine propose une nouvelle édition des ses cartes postales illustrées avec des paysages de Venon. Déposer votre commande à la mairie avec votre règlement, votre numéro de téléphone et la localisation précise de votre maison pour une livraison dans votre boîte aux lettres.

La recette de cette vente sera affectée à la restauration de l'église. Tarif : 1 carte : 1,5 euros, 4 cartes : 5,50 euros, 12 cartes : 15 euros.

Si besoin ou pour tout renseignement : 04 76 89 44 01 ou contact@venon-vpp.fr

Perdu

Si un petit chat roux vient taper à votre porte, merci de le signaler au 06 08 93 26 14, il est parti du quartier du Planchon.

AMICALE VENONAISE

l'Amicale

Prochaines réunions du REV Réseau Echanges de Venon (anciennement RAV) dans la salle de l'ancienne Mairie

Vendredi 13 janvier : 17h-19h : INFORMATIQUE

Après une analyse des besoins qui nous permettra de définir le contenu des séances suivantes, nous aborderons quelques questions autour du traitement de l'image numérique (comment archiver, envoyer, retoucher des photos...). Cet atelier informatique pourra se renouveler selon un calendrier à définir.

Vendredi 27 janvier : 17h-19h : Réunion Bilan du REV

Vendredi 9 mars : 17h-19h : Echange autour de lectures

Contact : 0476894452 ou 0476894300

Les rendez-vous de

Réalisation de travaux

Avant de demander des travaux de façades, abris, volets, toitures, portails, clôtures, créations d'ouvertures, aménagements de bombes, merci de prendre contact avec D. Balducci en Mairie pour connaître les démarches à suivre. Vous pouvez faire vos démarches par mail : venonsecretaire@wanadoo.fr, par téléphone ou en Mairie aux horaires d'ouverture.

Venon Info

Pensez à vos murs affiches et photos.

Entretien des jardins

Il est rappelé que les cocons blancs que l'on voit sur les branches des résineux doivent être coupés et brûlés afin d'éviter la prolifération des chenilles. Merci de votre vigilance.

Tri des ordures ménagères, rappel

Les bacs gris disposés dans Venon ne sont pas destinés à recevoir des matériaux de chantiers, appareils ménagers et déchets de jardins. Les nombreuses déchèteries de la Metro sont à votre disposition pour cela. La poubelle noire en plastique située à côté des bacs de tri sur les deux plates-formes n'est pas destinée à recevoir les gros sacs d'ordures ménagères, utilisez pour cela les bacs gris installés le long de la route.